

La Guinée Équatoriale

Enjeu

La situation des droits de la personne en Guinée Équatoriale, bien qu'elle ait connu des améliorations, continue de préoccuper le gouvernement canadien.

Contexte

En théorie, la Guinée Équatoriale est une république constitutionnelle pluraliste dotée d'instruments juridiques protégeant les droits de la personnes et assurant une bonne protection à ses citoyens. En fait, c'est une dictature dont la population vit sous surveillance et le maintien au pouvoir du Président Obiang repose sur l'efficacité de la Sécurité d'État (dont une garde présidentielle de 800 hommes dans l'enceinte du palais) dans le mépris le plus total des lois en vigueur. Les Fangs monopolisent le pouvoir politique et économique et judiciaire au détriment des Bubis, des Ndowes et des Ibos. Le népotisme est la règle. La constitution reconnaît l'égalité des sexes mais le poids des traditions culturelles reléguant les femmes à l'arrière-plan se fait encore sentir. La violence faite aux femmes n'est pas réprimandée par le gouvernement. Il n'y a pas de syndicats indépendants et la presse d'opinion est muselée.

Les premières années qui ont suivi l'indépendance de la Guinée Équatoriale (en octobre 1968) ont été dominées par un régime dictatorial qui a semé la terreur et la mort. La Guinée Équatoriale a alors perdu presque un tiers de sa population. Plusieurs personnes, surtout des intellectuels, ont été supprimées ou sont disparues et des dizaines de milliers ont pris la voie de l'exil. Bien que le Chef d'État actuel, le Président Teodoro Obiang Nguema Mba Nzago, ait déclaré une amnistie générale à son arrivée au pouvoir en août 1979, entraînant le retour d'exil d'un bon nombre de réfugiés, les entorses aux droits de la personne (persécutions, arrestations arbitraires, exécutions sommaires, corruption) refirent bientôt leur apparition.

Le pluralisme politique, présent lors de l'accession à l'indépendance, a été mis à rude épreuve par la suite: les 3 partis formés en 1963 furent interdits par le régime de Macias Nguema en faveur d'un parti unique. Le Président Obiang permit le multipartisme en janvier 1992, autorisant 13 autres partis, mais les mesures de répression à l'encontre des membres de l'opposition n'eurent de cesse.

Les premières élections pluralistes eurent lieu en 1993 dans un tel climat que près de la moitié des partis politiques légalement reconnus boycottèrent le scrutin par peur de fraude électorale et de répression. Pour une bonne partie de la communauté internationale, ce fut là un simulacre de démocratie. En avril 1995, Obiang fit emprisonner et condamner le chef du PPGE (le principal parti d'opposition), Severo Moto Nsa, ainsi que deux officiers, pour "tentative de coup d'État". Les accusations contre les trois hommes manquaient totalement de crédibilité et confirmait pour plusieurs la paranoïa d'un régime en repli sur lui-même. Il y eut volte-face en août 1995 lorsque Moto et 25 autres prisonniers d'opinion furent libérés.